

2019-2023 bulletin n°407

Le 11 octobre 2022

# COLLÈGE CANADIEN DU TRAVAIL

**Vous avez jusqu'au 23 octobre 2022 pour vous inscrire!**

Programme phare du Congrès du travail du Canada (CTC) en matière de développement du leadership syndical, le Collège canadien du travail propose une occasion unique aux dirigeantes et dirigeants syndicaux et aux membres actifs d'acquérir de nouvelles compétences et de relever les défis auxquels est confronté le mouvement syndical. Il offre des cours de niveau universitaire sur des questions liées au travail et aux droits des travailleuses et travailleurs au Canada. Il donne aux diplômés les outils nécessaires pour devenir des leaders efficaces au sein de leur syndicat, de leur conseil du travail et de l'ensemble du mouvement syndical, dans l'intérêt de tous les travailleurs et travailleuses.

Les membres en règle du STTP peuvent s'inscrire à ce programme postsecondaire, qui est offert en anglais. Les francophones du Québec peuvent faire une demande pour participer à la formation offerte par le Collège FTQ-Fonds ([Programme d'éducation syndicale 2022-2023 - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec \(FTQ\)](#)).

**Voici les objectifs du programme :**

- favoriser l'acquisition de solides compétences en matière de leadership et fournir les outils nécessaires pour faire preuve de leadership;
- favoriser l'autonomie et la confiance en soi, créer de nouveaux réseaux de dirigeantes et dirigeants syndicaux;
- renforcer l'esprit critique;
- examiner les luttes de la classe ouvrière et les questions des droits de la personne ayant une incidence sur les travailleurs et travailleuses;
- créer le changement.

## DOMAINES D'ÉTUDE :

Fondements de l'économie politique	Aspects théoriques et pratiques des syndicats	Réflexion stratégique, planification et développement de projets
Compétences en recherche et en communication	Vérité et réconcili-action	Leadership pour étendre le mouvement
Éducation et action, organisation et changement	Mondialisation, avenir du travail et des travailleurs et travailleuses	Gouvernance, lois et politiques



## CALENDRIER\*

Trois sessions intensives sont proposées sur une période de 14 mois ou plus. Chaque session comprend un enseignement en ligne et en personne, en plus des lectures personnelles. Des sessions en personne sont offertes chaque année en Colombie-Britannique ou en Ontario, ou les deux.

SESSION 1 : Les syndicats et l'économie politique

Janvier-février 2023 – en ligne

Semaine du 26 février au 3 mars 2023 – en personne, Colombie-Britannique

SESSION 2 : Le leadership syndical et le changement organisationnel

Mai-juin 2023 – en ligne

Semaine du 16 juillet 2023 – en personne, Ontario

SESSION 3 : Croissance du mouvement – interne et externe

Janvier-février 2024 – en ligne

Semaine du 24 février 2024 – en personne, Colombie-Britannique

Une séance d'orientation aura lieu avant le début de la session 1. Un projet d'apprentissage individuel (en ligne) aura lieu entre les sessions.

*\* Les dates pourraient changer. Elles seront fixées trois ou quatre mois avant le début de chaque session.*

## QUI DEVRAIT PRÉSENTER UNE DEMANDE?\*

Les membres en règles du STTP qui :

- jouent ou ont joué un rôle actif au sein de leur syndicat (poste élu, militantisme, membre d'un comité, etc.);
- ont à leur actif un ou des cours de formation syndicale;
- participent activement aux enjeux de justice sociale ou économique dans leur collectivité;
- sont en mesure de prendre le temps, pendant un an ou plus, de suivre des cours en ligne et en personne, et de satisfaire, de manière autonome, aux exigences d'apprentissage.

Les membres des groupes d'équité (femmes, personnes de couleur, travailleuses et travailleurs ayant des limitations fonctionnelles, membres des communautés LGBTQ2+ et travailleuses et travailleurs autochtones) sont encouragés à présenter une demande.

*\* Si vous prévoyez vous inscrire, veuillez en aviser votre section locale et votre bureau régional.*

## COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Vous avez jusqu'au 23 octobre 2022, à 23 h 59 (HE) pour présenter une demande (cohorte 10).

Nous vous encourageons à discuter de votre intention de présenter une demande avec une représentante ou un représentant syndical du secteur de l'éducation pour voir si ce programme vous convient et si vous avez droit à un soutien financier.

Si vous êtes prêt à présenter une demande dans le cadre du prochain programme de formation du Collège syndical du Canada, consultez le site Web suivant :

<https://clcctc.checkbox.ca/lcc-application-2022---cohort-10>



Si vous avez des questions au sujet du programme, il vous suffit d'envoyer un courriel à : [labourcollege@clcctc.ca](mailto:labourcollege@clcctc.ca).

### QU'EN EST-IL DES COÛTS?

Selon le paragraphe 11.04 des statuts nationaux (Fonds d'études Joe Davidson), le STTP paie les frais de participation d'une ou d'un membre. Il financera aussi la participation d'une ou d'un deuxième membre.

Solidarité,



Jan Simpson  
Présidente nationale

*/Im sepb 225 \_  
gl/scfp1979*

